

DEMANDE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR SALARIES

Raison sociale de l'employeur affilié :

Si les enfants sont issus de plusieurs unions, veuillez remplir un questionnaire par union

A REMPLIR PAR LE REQUÉRANT – REQUÉRANTE

Nom, prénom : _____

Adresse complète : _____

NSS : 756. _____ Nationalité : _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : _____

Etat civil : _____ dès le : _____

Pour le requérant-e divorcé(e) ou non marié(e), qui détient l'autorité parentale ?

☐ la mère ☐ le père ☐ partagée

Votre salaire est-il plus élevé que celui obtenu par l'autre parent ?

☐ oui ☐ non

L'AUTRE PARENT :

☐ conjoint-e ☐ concubin-e ☐ ex-conjoint-e☐ partenaire enregistré-e ☐ _____

Nom, prénom : _____

Adresse complète : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Etat civil : _____ dès le : _____

Situation professionnelle :

☐ salarié-e ☐ indépendant ☐ au chômage☐ sans activité lucrative ☐ agriculteur-trice indépendant-e

Salarié-e ou situation assimilée (indemnités journalières maladie/accident, congé payé, préretraite, stage rémunéré) :

Employeur : _____

Taux d'activité : _____ Canton/pays de travail : _____

Dès le : _____ Salaire mensuel brut : _____

ACTIVITÉ AUPRÈS D'UN SECOND EMPLOYEUR ?

Le requérant-e : ☐ non ☐ oui dès le : _____

Si oui, raison sociale : _____

Taux d'activité : _____ Canton/pays de travail : _____

Le salaire est-il plus élevé que celui obtenu auprès du premier employeur mentionné ? ☐ oui ☐ nonL'autre parent : ☐ non ☐ oui dès le : _____

Si oui, raison sociale : _____

Taux d'activité : _____ Canton/pays de travail : _____

ENFANTS POUR LESQUELS L'ALLOCATION EST DEMANDÉE

Nom et prénom NSS de l'enfant (voir la carte suisse d'assurance maladie)	Date de naissance (jj/mm/aaaa) Sexe	Adresse de chaque enfant (si différente de celle du requérant-e)	Revenu de l'enfant (salaire, rente , indemnités)	L'enfant est-il				
				du mariage	du mariage précédent	hors mariage	du conjoint	Recueilli ou adopté
756. _____	☐ M ☐ F	_____	_____	☐	☐	☐	☐	☐
756. _____	☐ M ☐ F	_____	_____	☐	☐	☐	☐	☐
756. _____	☐ M ☐ F	_____	_____	☐	☐	☐	☐	☐
756. _____	☐ M ☐ F	_____	_____	☐	☐	☐	☐	☐
756. _____	☐ M ☐ F	_____	_____	☐	☐	☐	☐	☐
756. _____	☐ M ☐ F	_____	_____	☐	☐	☐	☐	☐

SI VOUS REVENDIQUEZ L'ALLOCATION DE NAISSANCE

Au jour de l'accouchement, la mère était-elle domiciliée en Suisse depuis 9 mois au moins ? ☐ oui ☐ non

A REMPLIR PAR LE REQUÉRANT – REQUÉRANTE

L'allocation est demandée à partir du : _____

Motif de la demande d'allocations familiales : _____

Le soussigné / la soussignée certifie avoir répondu exactement et complètement à toutes les questions ci-dessus. Il / elle reconnaît à la caisse le droit de demander le remboursement d'allocations indûment touchées.

Date : _____

Signature : _____

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

L'employeur certifie que l'employé est à son service :

Depuis le : _____ (cas échéant) jusqu'au : _____

Lieu de travail : _____ Canton : _____

Salaire mensuel brut : CHF _____ Taux d'activité : _____

Date : _____ Timbre et signature : _____

AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION SANS LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

Dans certains cas, la caisse peut être amenée à demander des renseignements et/ou des documents complémentaires.

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRÉSENTER (sous forme de copies)

A chaque demande d'allocations familiales, il faut joindre :

Dans tous les cas

- le formulaire de demande d'allocations familiales (**entièrement complété**).
- le livret de famille ou le certificat de famille complet ; à défaut l'acte de mariage et les actes de naissance des enfants.
- pour les étrangers (sauf permis C): les livrets pour étrangers ou une attestation récente du contrôle des habitants du lieu de domicile pour toute la famille.
- pour les enfants domiciliés en France, « l'attestation destinée à l'organisme étranger » ou un document de non-paiement confirmant que la caisse suisse est prioritaire pour le versement des prestations.

En cas de séparation ou de divorce

- un extrait des mesures judiciaires indiquant la date, l'attribution de l'autorité parentale et de la garde des enfants.

Pour les enfants de parents non mariés

- l'acte de reconnaissance éventuel.
- la convention sur l'autorité parentale éventuelle.

Pour les enfants de 16 à 20 ans, incapables de travailler en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une infirmité

- un certificat attestant l'incapacité de travail de l'enfant ou une décision de l'Al.

Pour les enfants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, un des documents suivants

- une attestation de l'établissement d'études mentionnant la période.
ou
- un contrat d'apprentissage.
ou
- une attestation de stage mentionnant le salaire mensuel et la période.